

DECLARATION DE DEGATS ESOD ⁽¹⁾

imputables aux espèces ayant causé des dommages.

(une fiche par catégorie de dégât et par espèce)

ATTENTION (ne concerne pas les dégâts "grand gibier")

Ce formulaire de déclaration de dégâts a pour objectif de contribuer à la connaissance de l'impact des espèces portant atteinte ou susceptibles de porter atteinte, à l'un au moins des intérêts protégés (R 427-6 du code de l'environnement) et permet de mieux apprécier l'importance et la localisation de ces espèces. L'analyse des résultats permet également d'étayer l'argumentaire servant à **fonder les arrêtés réglementaires** ayant trait à leur classement et afin de pouvoir les réguler.

Ce formulaire n'a pas pour objectif une quelconque indemnisation.

NOM et PRENOM DU DECLARANT :

ADRESSE :

CP : **VILLE**..... **Téléphone :**

E-Mail :

Particulier Collectivité Publique Professionnel Exploitant Agricole Autre.....

Espèce mise en cause (1)

Date des faits

Commune concernée par le préjudice (obligatoire°)

Nature des dégâts :

Préjudice à la santé ou sécurité publique (Bruits nocturnes, déjections,...)

Risques pour la faune et la flore sauvage (destruction d'animaux sauvages, destruction de la végétation sauvage,...)

Dommages aux activités agricoles, aquacoles, forestières (dégâts aux cultures, destruction d'animaux d'élevages, Berges,...)

dommages aux autres formes de propriété (Poulailler, Dégradation d'habitations, véhicules,...)

Autre (Précisez) :

Surface ou quantité détruite

Montant estimé du préjudice (Obligatoire)

Si vous disposez de pièces justificatives (Photos, devis, factures,...) **Merci de les joindre au dossier**

Précisez si possible les indices permettant l'identification de l'espèce :

(Vous pouvez faire appel à une personne habilitée telle que : un Piégeur agréé, un garde particulier, un technicien de la FICIF, un agent de l'Office Français de la Biodiversité, un lieutenant de louveterie,...)

MESURES PREVENTIVES :

Des mesures préventives contre les nuisances ont-elles été mises en œuvre ? oui non

Si oui de quel Type :

Ces mesures ont-elles été efficaces ? OUI Non

Si non pour quelle raison :

Coût de référence des principaux animaux de "basse cour"		Coût de référence des principales espèces "gibier"	
Poule pondeuse	12 €	Faisan	100 €
Canard	18 €	Lièvre commun	700 €
Oie	35 €	Pigeon, Grive, Merle	50 €
Dinde / Dindon	38 € / 45 €	Autres canards, oies	350 €
Pintade	18 €	Perdrix grise ou rouge	600 €
Lapin	13 €	Lapin de garenne	100 €
Pigeon	9 €	Canard colvert	85 €
Agneau	100 €	Caille des blés	120 €

Déclaration à retourner soit :

- à FICIF 3, rue Paul Demange -CS 50005-

78519 RAMBOUILLET

- par mail directement à anthony.isambert@ficif.com.

Je déclare sur l'honneur l'exactitude des faits

Fait à.....le...../...../.....

 **Signature**

(1) Liste des espèces susceptibles d'occasionner des dégâts : Renard, Fouine, Martre, Putois, Belette, Corneille noire, Corbeau freux, Pie bavarde, Etourneau sansonnet, Geai des Chênes, Pigeon ramier, Lapin de garenne, bernache du Canada, ragondin, rat musqué. Autre espèce : Blaireau